

Avis adopté

Séance plénière du 11 janvier 2023

Quelles politiques pour favoriser l'évolution de la société vers la sobriété ?

Déclaration du groupe Environnement et nature

L'avis présenté aujourd'hui est important car il inscrit enfin la sobriété comme un levier d'action essentiel des politiques publiques.

Si le mot « sobriété » est admis depuis peu en raison de la crise énergétique, le sujet était déjà présent de façon sectorielle : pesticides, eau, artificialisation, Convention citoyenne pour le climat... Une évaluation aurait relevé que les objectifs correspondants n'ont généralement pas été atteints : le plan anti-pesticides éco-phyto a par exemple englouti près d'1 milliard € depuis 2009 pour une augmentation de 15 % de l'usage des pesticides (au lieu d'une baisse de 50 %) ; de même les prélèvements d'eau n'ont pas diminué suite aux Assises de l'eau de 2018.

Mais de quelle sobriété parle-t-on ?

S'agit-il simplement de passer l'hiver (pour l'énergie) ou l'été (pour l'eau) en attendant le retour de jours meilleurs ? Ou bien s'agit-il d'inscrire nos sociétés de consommation dans les limites planétaires qui s'imposent à nous ? Si c'est bien de cette sobriété structurelle dont nous parlons, alors elle interroge en profondeur le système économique et le modèle d'aménagement du territoire.

Il faut bien admettre que, sans sobriété, nous n'arrivons pas à tenir nos objectifs et à maintenir l'habitabilité de notre planète. Pour ne parler que du climat, la France s'est engagée à réduire de près de 5 % ses émissions de GES chaque année jusqu'en 2030 pour rester sur la trajectoire +1,5 °C. Bien qu'elles diminuent, nous n'y sommes pas, et même de moins en moins. Le dernier bilan montre une baisse -0,3 % sur les 9 premiers mois de 2022. -0,3 %...

Pendant ce temps, au-delà des conséquences économiques douloureuses des prix de l'énergie, le climat se réchauffe inéluctablement, comme prévu par la communauté scientifique depuis plus de 30 ans. 2022 aura été la plus chaude en France et en Europe, avec de nombreux records battus, et la seconde plus sèche. L'écart à la moyenne climatique de cette fin décembre/début janvier est tout simplement hallucinant !

Quelle sera la résistance de nos systèmes sociaux, économiques et démocratiques, et de nos villes face à une multiplication d'années chaudes et sèches ? Les écosystèmes, sur lesquels la SNBC compte pour capter une grande partie de nos émissions, et dont nous dépendons fondamentalement, seront-ils suffisamment résilients pour ça ? Quels déséquilibres géopolitiques et nouveaux conflits pour les ressources cela risque-t-il d'engendrer au niveau international ?

Pour limiter ces risques, la sobriété est le levier le plus rapide et le plus efficace, sans être le seul. Le pari technologique reste un pari tandis que la sobriété est la seule solution immédiate à notre portée, qui peut être massive, et devenir structurelle.

Mais cela soulève la question cruciale mise en avant dans cet avis : celle de la juste allocation des efforts de sobriété, entre individus, entre secteurs, et demain, entre pays. Une répartition juste qui devra accompagner les plus fragiles. Cette répartition devra viser la satiété pour toutes et tous sachant que tous n'ont pas les mêmes moyens, ni les mêmes responsabilités dans les émissions de GES. Définir démocratiquement les critères de cette juste allocation des efforts, et leur pondération, est un enjeu central des politiques publiques de sobriété.

Il faut revenir à une empreinte écologique mondiale d'une planète/an. L'humanité consomme 1,75 planète/an actuellement, et si tout le monde vivait comme un Français, cela monte à près de 3 planètes/an.

La sobriété doit désormais être au cœur des politiques publiques et par conséquent des travaux du CESE. Une sobriété désirable permettant de retrouver le sens du confort, du mieux vivre et du partage, au lieu de l'excès permanent et l'individualisme.

Bonne année et bonne sobriété !

Le Groupe Environnement et Nature a voté cet avis.